

**Comité syndical de l'EPAGE
Sequana du mercredi 23 mars
2022
CHATILLON-SUR-SEINE**

Présents (délégués GEMAPI) : Messieurs-dames Éric TRIBOULET, Jean-Luc VERITA, Ferdinand DESGROISILLES, Francis LABREUCHE, Gilles GUYARD, Jean-Marc PERTUISOT, Marjorie DUCLOZ, Thierry NAUDINOT, Christian DRUETTE, Emmanuel DEWAELE, Alain SALLOIGNON, Didier BREDIN, Daniel SIREDEY, Hubert BRIGAND, Alain GAUTHIER, Claude PAQUOT, Christian DEMOINGEOT, Michel CHAUVE, Laurence TERRILLON, Thierry AUBRY, Jean-Michel ANTONI, Lionel DUPRE, Éric TILQUIN, Hélène ONGARO, François WILLERMOZ, Maud LACHOUETTE, Éric RAMOUSSE, Dominique BAYEN, Philippe LEFEBVRE, Jean-Pierre SCHAEFFER, Alain VERPY, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, Michel VUILLERMET, Vincent CHAUVOT, Gérard SILVESTRE, Florence BOUCHARD, Jean-Louis TROISGROS, Philippe VINCENT, Christophe VERDOT, Nicolas SCHMIT, Christophe FOUILLAND, Marcel VERNEVAUT.

Présents (délégués Animation) : Messieurs-dames Jean-Luc VERITA, Ferdinand DESGROISILLES, Francis LABREUCHE, Gilles GUYARD, Jean-Marc PERTUISOT, Marjorie DUCLOZ, Jérôme SERGENT, Thierry NAUDINOT, Christian DRUETTE, Emmanuel DEWAELE, Alain SALLOIGNON, Didier BREDIN, Olivier GUILLEMAN, Daniel SIREDEY, Hubert BRIGAND, Alain GAUTHIER, Christian DEMOINGEOT, Giani ENCINAS, Michel CHAUVE, Laurence TERRILLON, Thierry AUBRY, Frédéric PARENT, Michel PITOIS, Éric TILQUIN, Hélène ONGARO, François WILLERMOZ, Maud LACHOUETTE, Éric RAMOUSSE, Sylvain MESTANIER, Sébastien PETITJEAN, Gérard CHAUVE, Pierre LECOEUR, Marc STIVALET, Michel VUILLERMET, Vincent CHAUVOT, Gérard SILVESTRE, Florence BOUCHARD, Jean-Louis TROISGROS, Murielle DETOT, Emeric ROGER, Christophe VERDOT, Gilles PETIT.

Soit 44 membres présents pour la compétence GEMAPI et 42 membres présents pour la compétence animation.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du comité syndical et leur présente l'ordre du jour :

- Débat d'orientation budgétaire 2022,
- Questions diverses.

❖ **Débat d'orientation budgétaire 2022**

Le président présente, pour l'année 2022, les différentes orientations qu'il juge nécessaire (Cf. document Powerpoint). Sont présentés :

- L'évolution des dépenses et recettes,
- L'évolution de l'équipe de salariés,
- Les coûts estimatifs des études et travaux programmés.

Monsieur Éric TRIBOULET fait remarquer que le nombre d'études pour cette année est important, et que ces études seront certainement suivies de travaux, ce qui va générer des coûts. Il souhaiterait savoir si les montants inscrits au budget dans les 3-5 ans à venir ne vont pas fortement augmenter.

Le Président lui répond que, même si les dépenses de travaux sont effectivement amenées à augmenter, l'EPAGE Sequana s'attachera à rechercher un maximum de financements auprès de ses différents partenaires, et que les dépenses seront donc compensées.

Après un échange "questions-réponses", le comité syndical prend acte des orientations financières présentées.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Questions diverses**

Le Président présente aux délégués les deux nouveaux membres de l'équipe de l'EPAGE, Salomé DITTIERE (chargée de mission zones humides et érosion-ruissellement) et Léonard CLUYTENS (technicien rivière sur les vallées de la Laignes et de l'Aube), arrivés récemment en remplacement de Charline TOULOUSE et Natacha FONTAINE.

M. Philippe VINCENT remercie ensuite l'ensemble des participants pour leur présence et clôture la réunion.

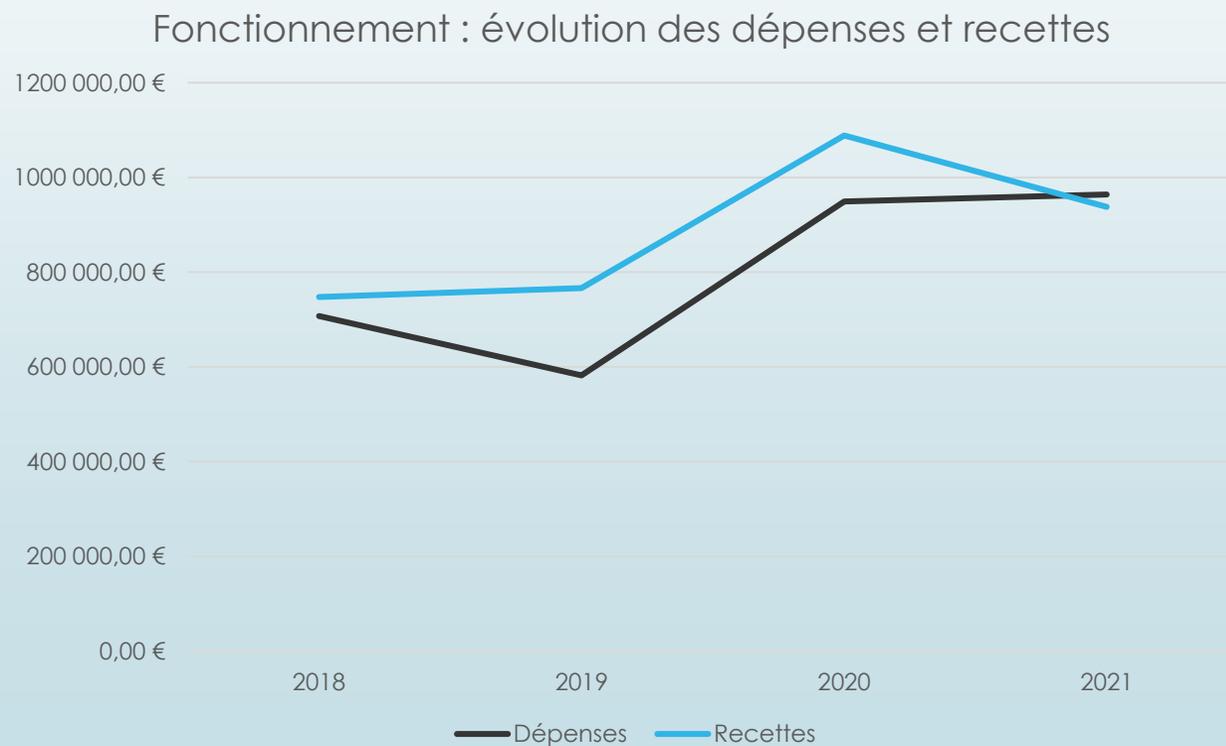


Débat d'orientation budgétaire – 23 mars 2022

Résultat de l'exercice budgétaire 2021

► Fonctionnement

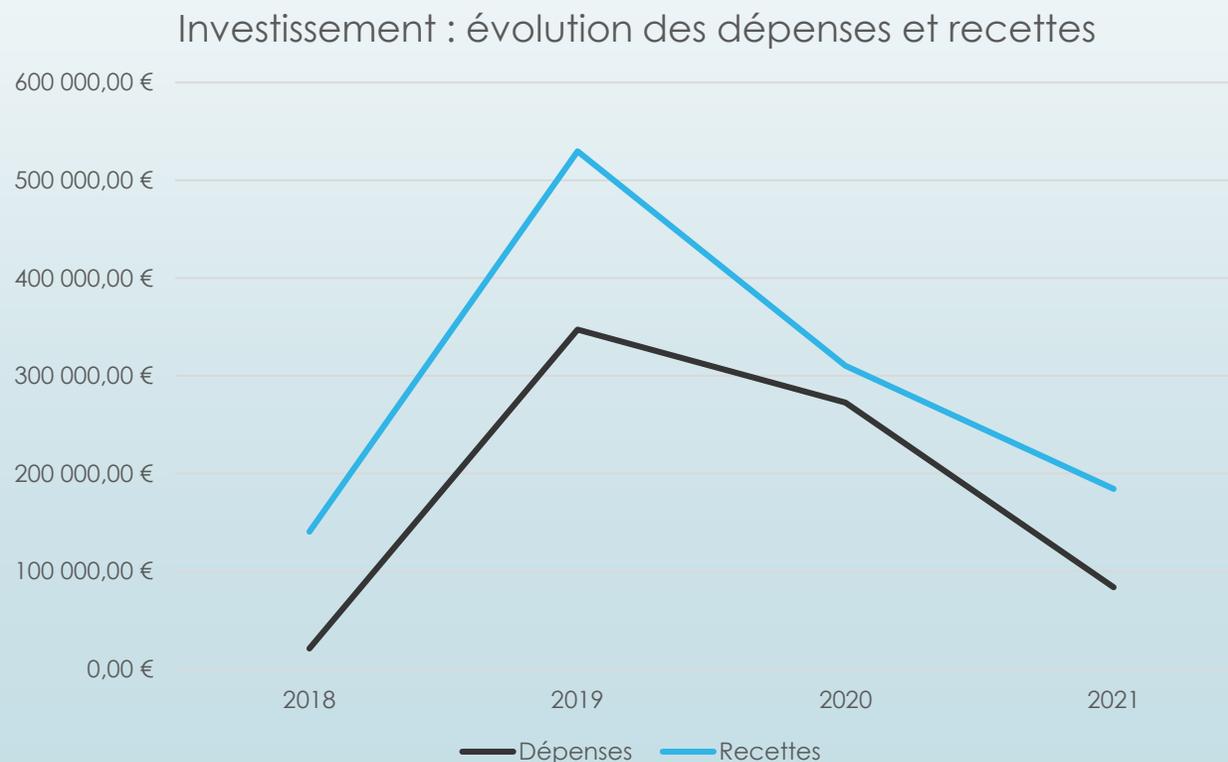
Avec l'intégration de l'excédent antérieur reporté, le réalisé de l'exercice 2021 est attendu comme déficitaire (- 26 103,32€).



Résultat de l'exercice budgétaire 2021

► Investissement

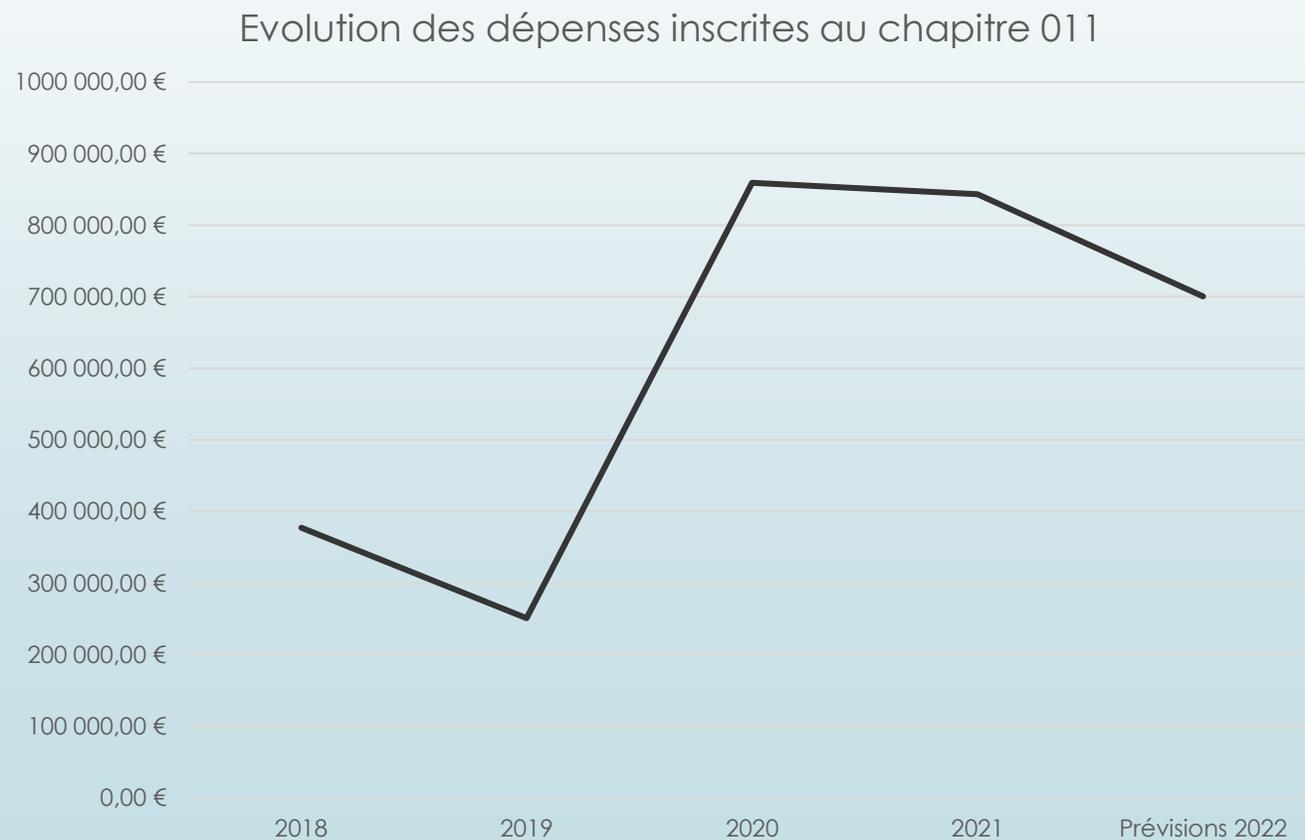
Avec l'intégration de l'excédent antérieur reporté, le réalisé du budget d'investissement 2021 est attendu comme excédentaire (+ 100 871,73 €).



Prévisions budgétaires 2022

► Dépenses de fonctionnement

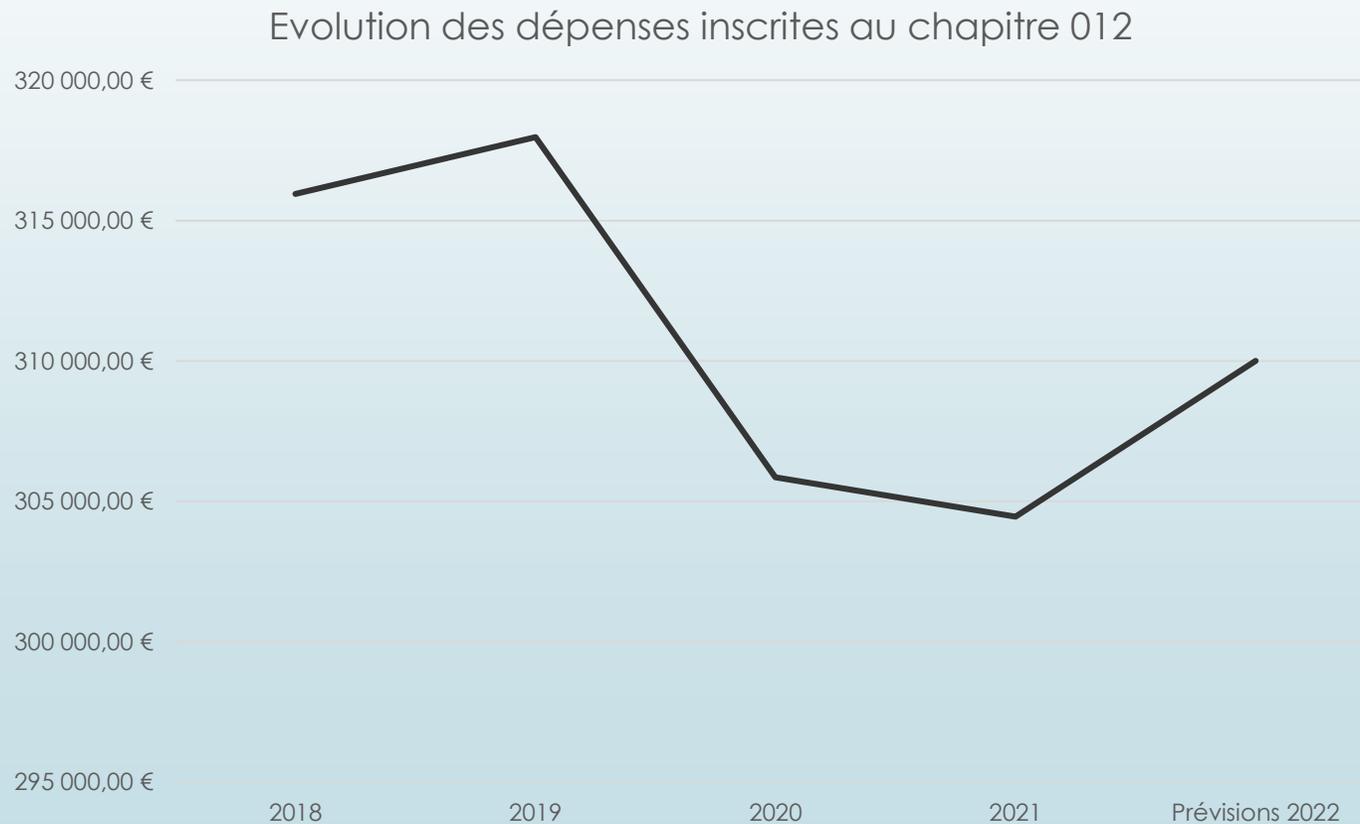
- Charges à caractère général : 700 456 €



Prévisions budgétaires 2022

► Dépenses de fonctionnement

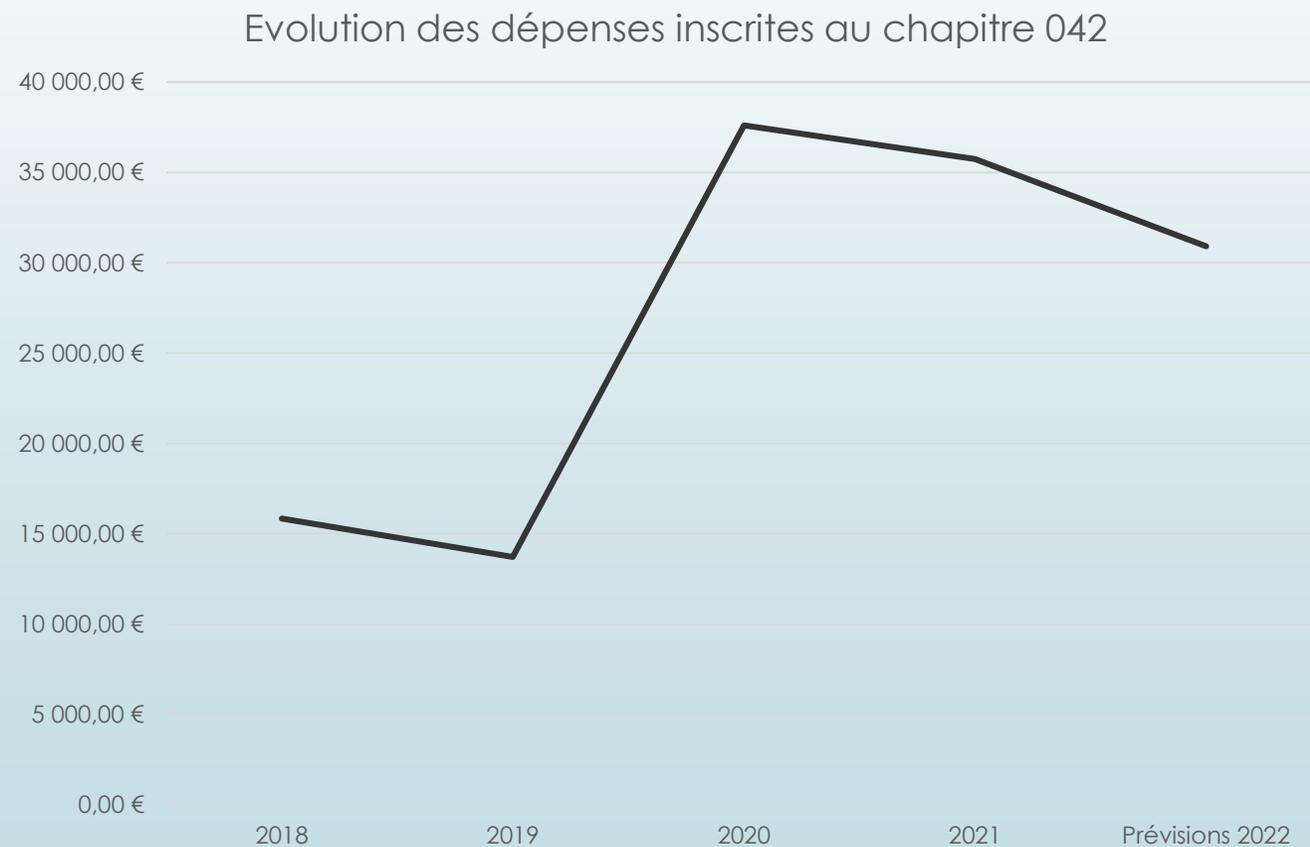
- Charges de personnels : 310 000 €



Prévisions budgétaires 2022

► Dépenses de fonctionnement

- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 30 900,22 €



Prévisions budgétaires 2022

► Dépenses de fonctionnement

- Autres charges de gestion courante : 23 005 €



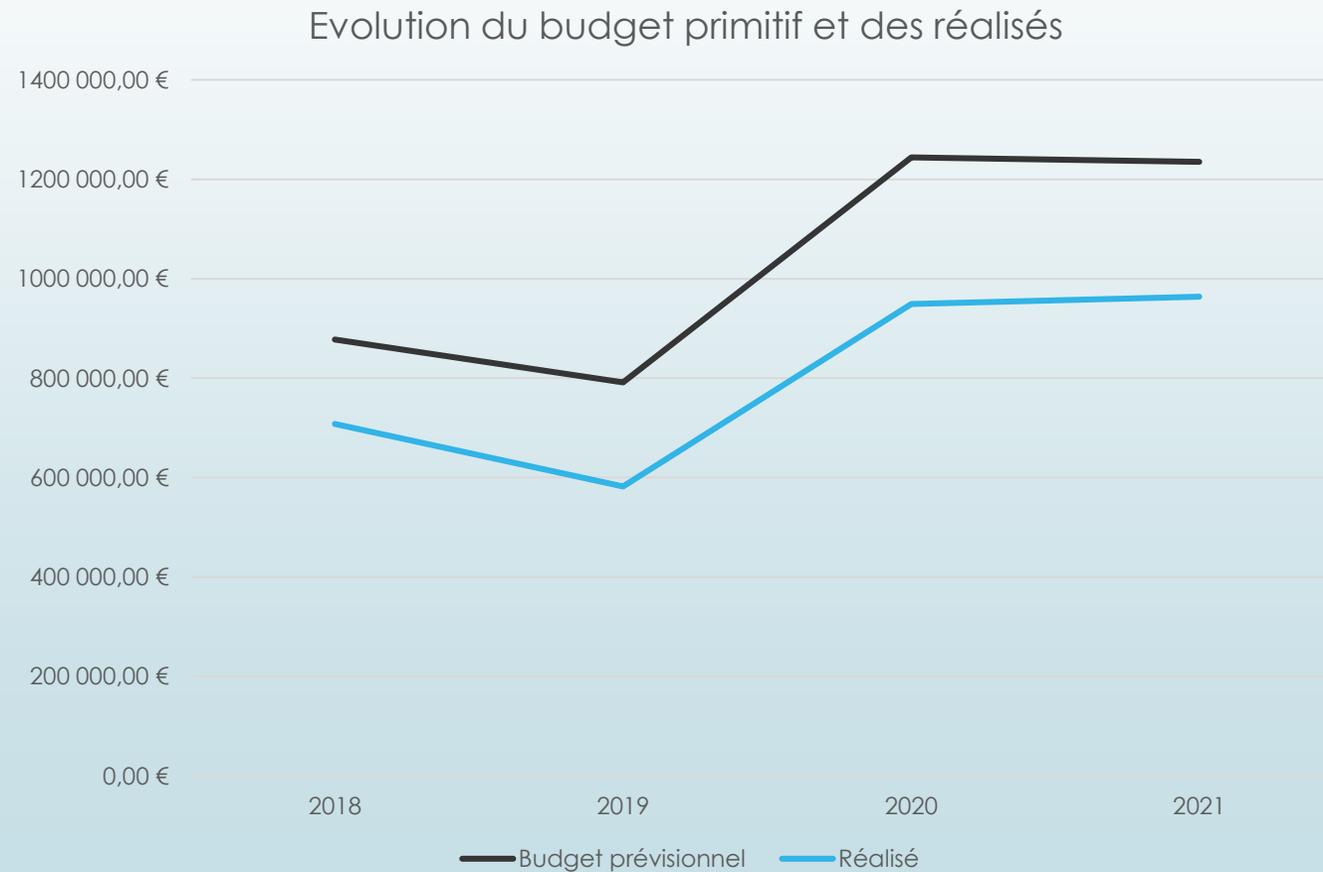
Prévisions budgétaires 2022

► Recettes de fonctionnement

- Dotations, subventions et participations :
 - Agence de l'eau Seine-Normandie, Parc National de Forêts et DDT de Côte d'Or : 720 798€
 - Régions BFC et IDF : 115 489 €
 - Conseil Départemental de la Côte d'Or : 6 986 €

Réalisés budgétaires en fonctionnement

► Environ 800 000 € depuis 2018.



Prévisions budgétaires 2022

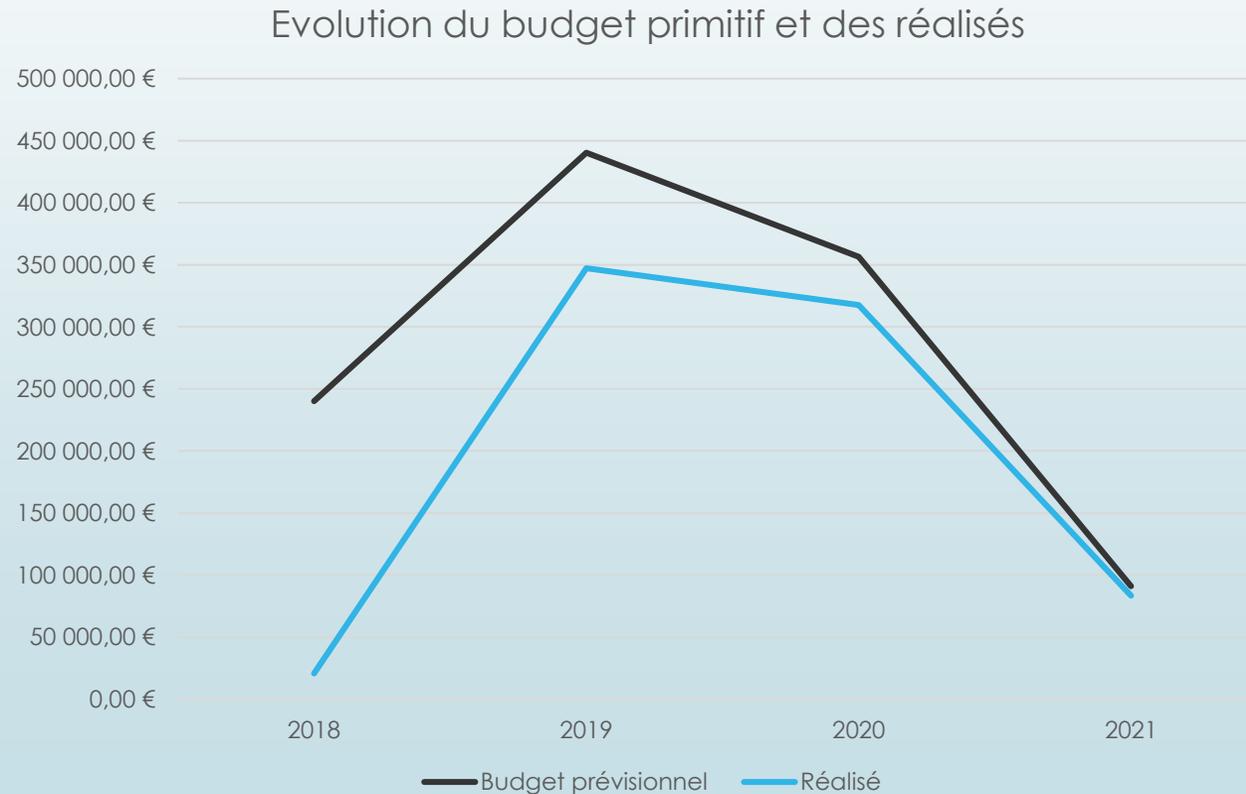
► Dépenses d'investissement estimées à 7 500 € :

- Outillage, matériel informatique et mobilier.

► Recettes d'investissement estimées à 145 113,95 € (report d'excédent, FCTVA)..

Réalisés budgétaires en investissement

- En 2019, l'aménagement de l'ouvrage de la Perception a occasionné une forte hausse du budget d'investissement.



Structure des effectifs et dépenses liées

► 7.05 ETP répartis ainsi :

- 1 responsable de structure/ ingénieur contractuel (recrutement en cours),
 - 1 chargé de mission zones humides/ érosion et ruissellement contractuel,
 - 1 chargé de mission rivière et protection de la ressource contractuel,
 - 1 secrétaire/comptable contractuel en CDI,
 - 2 techniciens contractuels,
 - 1 fonctionnaire de catégorie C IM380 IB430,
 - 1 agent d'entretien contractuel.
-
- 310 000 € de dépenses estimées en 2022

Structure des effectifs et dépenses liées

► Régime indemnitaire et avantages :

- 2017 : passage au RIFSEEP de l'attaché territorial,
- 2018 : passage au RIFSEEP du fonctionnaire de catégorie C en remplacement de primes antérieures,
- 5 véhicules de service,
- 7 lignes de téléphonie mobile,
- Adhésion au CNAS envisagée pour 2022.

Les projets de l'EPAGE en 2022

- Mise en œuvre du Contrat Eau et Climat 2020/2024,
- Entretien de la végétation rivulaire : 60 000 € TTC,
- Actions de restauration physique de cours d'eau : 107 754 € TTC,
- Petite continuité : 46 200 € TTC,
- Réalisation d'études : 375 512 € TTC,
- Communication : 500 € TTC.